## Revue d'histoire de l'Amérique française



BRASSEAUX, Carl A., *The Founding of New Acadia. The Beginnings of Acadian Life in Louisiana*, 1765-1803. Bâton Rouge, Louisiana State University Press, 1987. 229 p. 24,95 \$

André J. M. Prévos

Volume 41, Number 3, Winter 1988

URI: https://id.erudit.org/iderudit/304592ar DOI: https://doi.org/10.7202/304592ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

**ISSN** 

0035-2357 (print) 1492-1383 (digital)

Explore this journal

## Cite this review

Prévos, A. J. M. (1988). Review of [BRASSEAUX, Carl A., *The Founding of New Acadia. The Beginnings of Acadian Life in Louisiana, 1765-1803.* Bâton Rouge, Louisiana State University Press, 1987. 229 p. 24,95 \$]. *Revue d'histoire de l'Amérique française, 41*(3), 422–423. https://doi.org/10.7202/304592ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1988

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



BRASSEAUX, Carl A., The Founding of New Acadia. The Beginnings of Acadian Life in Louisiana, 1765-1803. Bâton Rouge, Louisiana State University Press, 1987. 229 p. 24,95 \$

Au tout début de son livre, Carl A. Brasseaux nous dit qu'il est un descendant direct des Acadiens dont il va évoquer l'histoire dans les pages qui suivent. Il ajoute aussi qu'il va faire tous les efforts possibles pour assurer la rectitude de son analyse. À mon avis, il y est parvenu et, à force de patiente consultation de documents jusqu'ici peu — ou pas — utilisés par les historiens, il arrive à nous présenter une histoire détaillée des premières décennies de la vie des Acadiens en Louisiane.

L'histoire des Acadiens commence plus au nord, au Canada, dans des contrées situées à l'écart de tout courant, ce qui permit aux colons français d'y créer une civilisation fort différente de celle qu'ils avaient laissée derrière eux. L'Acadie, région de frontière, avait conduit à la création d'un nouveau style de vie dicté par un nouvel environnement — naturel, politique et social. Les événements de 1755 — le «Grand Dérangement» — sont aussi présentés comme le résultat d'une évolution historique, militaire et commerciale que les Acadiens ne pouvaient contrôler (en partie parce qu'ils n'en avaient point conscience). Les détails des actions des Anglais durant ces années sont suffisamment connus pour ne point les répéter ici.

C'est une fois qu'ils furent expulsés que la vie des Acadiens est suivie de près par Brasseaux: en Pennsylvanie et dans le Maryland, les réfugiés endurèrent attaques, pauvreté et mépris; en France, ils se sentirent aussi étrangers que dans les colonies américaines car ils ne pouvaient — ni ne voulaient — s'adapter au système féodal encore en vigueur; quant aux Acadiens dans les îles caraïbes, leur sort ne fut point enviable, là aussi à cause du système social en vigueur. Ce n'est que progressivement que la Louisiane se présenta comme terre d'asile possible, durant les années 1760.

C'est à partir de ce moment que l'ouvrage de Brasseaux devient d'un intérêt indéniable pour l'étudiant en histoire et, principalement, sur la culture des Acadiens. Il observe les types d'environnement pour chacun des groupes s'établissant en Louisiane car, selon lui, ces différences rencontrées durant les premières années de leur installation dans ces nouvelles régions allaient marquer de façon indélébile l'évolution des communautés respectivement créées durant les années 1760 et 1770. Il distingue deux types de communautés: les communautés orientales fondées durant les années 1760: près du Mississippi (St-Gabriel, St-Jacques de Cabannocé) pour bon nombre et dans les régions des Opeloussas et des Attakapas pour les plus hardis et les plus téméraires. Ce sont ces communautés du bassin de l'Atchafalaya qui vont, dans les décennies

qui suivront, gagner en importance tandis que les plus anciennes deviendront surpeuplées. Les Acadiens de la Louisiane deviendront aussi, soit des cultivateurs, soit des éleveurs, selon la région où ils se trouvent et c'est ainsi qu'à la fin du 18e siècle auront émergé deux cultures acadiennes aujourd'hui regroupées sous l'étiquette «Cajun» par des chercheurs pressés dans leurs généralisations.

C'est ce qu'essaie de corriger Brasseaux lorsqu'il parle de l'anticléricalisme des Acadiens (qui peuvent aussi être très pieux). Il y voit là un effet de continuité: l'Acadie fut fondée et, au début, administrée par des Huguenots qui refusaient de transformer la religion en problème politique. Les Acadiens considéraient les prêtres comme des serviteurs de la communauté et non comme des figures de proue devant lesquels il fallait s'incliner. Lorsque le prêtre se conformait à cet idéal, il était bien aimé, s'il essayait d'en «faire trop», il était détesté. Pour les Acadiens, l'Église et la religion étaient deux concepts bien différents. Les conflits entre Acadiens et Créoles reflètent l'attitude hautaine des nobles français vis-à-vis des paysans: les Acadiens ne l'entendaient point de cette oreille, d'où l'antagonisme entre les deux groupes (aussi alimenté par l'habitude que certaines femmes créoles avaient de prendre des amants acadiens pour «remplacer» leurs maris occupés avec leurs amantes de couleur). Les relations Acadiens-Indiens varient selon le lieu: les Acadiens du bassin Lafourche et les tribus voisines ne s'entendaient pas (il y eut quelques attaques indiennes), tandis que les Acadiens du bassin Atchafalaya et ceux plus à l'ouest s'entendaient bien avec les Attakappas et les Chitimachas. Ces différences d'attitudes s'appliquaient aussi aux relations avec les Noirs, mais le développement de l'esclavage dans les paroisses acadiennes conduisit à la création d'une «mentalité de siège» parmi les Acadiens comme parmi les autres Blancs du Sud.

Lorsque la Louisiane fut vendue aux États-Unis, les Acadiens se trouvaient à l'aube d'une nouvelle ère qui ferait d'eux des Cajuns de la Louisiane et non des Acadiens immigrés en Louisiane. Il n'en reste pas moins vrai que les valeurs culturelles et sociales établies durant les trois premières décennies de la présence acadienne en Louisiane allaient continuer à marquer l'évolution de la culture des Cajuns. De plus, comme l'a si clairement montré Brasseaux, si le fait cajun d'aujourd'hui n'est ni monolithique ni éparpillé, cela est dû aux différences issues de la situation des premiers établissements acadiens dont les habitants eurent à s'adapter et à trouver le style de vie qui leur convenait le mieux, comme l'avaient fait leurs ancêtres en Acadie.

The Pennsylvania State University The Worthington Scranton Campus

ANDRÉ J. M. PRÉVOS